

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Ville de Villiers le bel**

Séance ordinaire du 24 juin 2016

Le vendredi 24 juin 2016, à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 16 juin 2016, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC

Secrétaire : Mme Lydia JEAN

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida TECHTACH, M. Maurice MAQUIN, Mme Sylvie JOARY, M. Sori DEMBELE, Mme Rosa MACEIRA, Mme Lydia JEAN, M. Maurice BONNARD, Mme Teresa EVERARD, M. Christian BALOSSA, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Barthélémy AGONHOUMEY, M. Patrice BOULAY, M. Didier VAILLANT, Mme Laetitia KILINC, Mme Michèle RANVIER, M. Jamil RAJA, Mme Mariam CISSE, M. Alain BARBERYE, M. Léon EDART, Mme Véronique CHAINIAU, M. Thierry OUKOLOFF, Mme Nicole JOANNES, M. Michel DUFROS, Mme Muriel DALOUBEIX, M. Michel LAURENT DUCROQ, Mme Sabrina HERRICHE, M. Chandrasegaran PARASSOURAMANE

Représentés : M. Daniel AUGUSTE par M. Léon EDART, Mme Jeannette M'BANI par M. Barthélémy AGONHOUMEY, M. Faouzi BRIKH par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Florence JUDY-REGNO par Mme Laetitia KILINC, Mme Réjane PRESTAIL par M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN par Mme Teresa EVERARD

Absents excusés : M. Mamadou KONATE

Absents :

Publié le : **1 JUL. 2016**
Transmis le : **- 1 JUL. 2016**

Redevances municipales d'occupation du domaine public - Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires ainsi que pour les associations et institutions à but non lucratif

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 15 décembre 2015, il a été actualisé et complété les tarifs municipaux concernant l'occupation du domaine public.

Il s'avère que depuis la mise en application de ces nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2016, des cas particuliers ont été constatés notamment pour ce qui concerne les entreprises qui interviennent pour le compte des délégataires chargés de l'exploitation des réseaux publics de distribution eau, gaz, électricité et téléphone déjà taxés au titre de la redevance d'occupation du domaine public. Il en est de même pour les demandes d'occupation du domaine public sollicitées par des associations locales ou des institutions intervenant au titre de l'intérêt général (campagnes de sensibilisation ou de communication telles que lutte contre le sida, ou pour l'emploi etc...) et sans but lucratif.

ville de Villiers-le-bel

M. le Maire propose que pour ces cas précis, les demandeurs d'occupation du domaine public soient exonérés de l'application des redevances votées lors de la séance du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2015, pour ce qui concerne certains tarifs figurant dans le tableau en annexe de la présente délibération.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Logement – Développement Durable du 9 juin 2016.

ADOpte l'exonération des redevances municipales d'occupation du domaine public figurant dans le tableau annexé à la présente délibération,

DIT que ces changements de tarifs prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2016.

Délibéré les jour, mois et an que dessus, pour extrait conforme (vote pour : 34 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Ne prend pas part au vote : 0)

Le Maire,
Jean-Louis MARSAC



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'JL Marsac', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VILLIERS-LE-BEL' at the top and 'Val-d'Oise' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above. The stamp is partially obscured by the signature.

Délib du 24/06/16

Prestation		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours	Nouveau tarif	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sans but lucratif
Financier								
Photocopieur maître		Régies	La photocopie		0,20 €			
Marchés forains	Droit de place	Marchés forains	Par mètre linéaire de façade donnant droit à une profondeur maximum de 2 mètres	Délégation de service public le 01/01/2013 - CM du 23/10/2012	1,01 €	1,03 €	01-janv-16	
Marchés forains	Droit de place	Marchés forains	Place forain encadrante, supplément de	Délégation de service public le 01/01/2013 - CM du 23/10/2012	1,92 €	1,96 €	01-janv-16	
Marchés forains	Droit de place	Marchés forains	Volant	Délégation de service public le 01/01/2013 - CM du 23/10/2012	1,60 €	1,63 €	01-janv-16	
Marchés forains	Droit de location	Marchés forains	La Bâche	Délégation de service public le 01/01/2013 - CM du 23/10/2012	1,60 €	1,63 €	01-janv-16	
Marchés forains	Droit d'enlèvement des déchets et entretien	Marchés forains	Par mètre linéaire	Délégation de service public le 01/01/2013 - CM du 23/10/2012	0,92 €	0,94 €	01-janv-16	
Marchés forains	Droit d'enlèvement des déchets et entretien (applicable aux commerçants volants)	Marchés forains	Par mètre linéaire	Délégation de service public le 18/7/2005 - CM du 17/12/2009	Néant			
Services Techniques								
1. Fête	Fêtes foraines (barraques de tir, loterie, boutiques diverses, remorques)	Territoire communal	emplacement/semaine	1.1		15,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Caravane de forain	Territoire communal	emplacement/semaine	1.2		5,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Manège (auto scooter)	Territoire communal	emplacement/semaine	1.3		85,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Manège jusqu'à 9m de diamètre	Territoire communal	emplacement/semaine	1.4		30,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Manège au delà 9m de diamètre	Territoire communal	emplacement/jour	1.5		80,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Cirque, chapiteau, présentation d'animaux <200m²	Territoire communal	emplacement/semaine	1.6		90,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Cirque, chapiteau, présentation d'animaux >200m²	Territoire communal	emplacement/semaine	1.7		225,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Petit théâtre de marionnettes, music hall	Territoire communal	emplacement/jour	1.8		25,00 €	01-janv-16	
1. Fête	Occupation de la voie publique par des véhicules automobiles dans le cadre des salons	Territoire communal	véhicule/week end	1.9		110,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Occupation de la voie publique par des cyclomoteurs dans le cadre des salons	Territoire communal	cyclomoteur/week-end	2.1		55,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Occupation de la voie publique par véhicule PL de déménagement	Territoire communal	véhicule/jour	2.2		50,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Commerce non sédentaire, alimentaire ou non sur la voie publique	Territoire communal	véhicule/jour	2.3	9,50 €	10,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Commerce non sédentaire, alimentaire ou non sur la voie publique	Territoire communal	véhicule/mois	2.4		185,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Commerce non sédentaire, alimentaire ou non sur la voie publique	Territoire communal	véhicule/an	2.5		1 300,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Vente ambulante, matériel divers	Territoire communal	véhicule/jour	2.6		30,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Occupation du domaine public pour l'organisation de manifestations exceptionnelles (commerciales, artisanales, marché de Noël,...)	Territoire communal	m/jour	2.7	2,00 €			X
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du sol pour étalage	Territoire communal	m²/mois	2.8	1,65 €	2,00 €	01-janv-16	X

Délib du 24/06/16

Prestation		Secteur	observations	N° tarif	Tarifs en cours	Nouveau tarif	Date d'effet	Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des concessionnaires et pour les associations/institutions intervenant au titre de l'intérêt général et sous but lucratif.
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du sol pour droit de terrasse	Territoire communal	m²/mois	2.9	0,80 €	1,00 €	01-janv-16	
2. Activités commerciales	Occupation temporaire du sol pour emplacement spécifique de support publicitaire	Territoire communal	m²/mois	2.10	8,10 €	10,00 €	01-janv-16	X
3. Travaux	Echafaudage volant ou en éventail*	Territoire communal	ml/jour	3.1	264,90 €	3,00 €	01-janv-16	
3. Travaux	Echafaudage sur pied ou sur tréteaux, roulant ou mobile*	Territoire communal	ml/jour	3.2		5,00 €	01-janv-16	
3. Travaux	Conteneurs, bennes, baraques de chantier en dehors de l'emprise chantier*	Territoire communal	jour	3.3		10,00 €	01-janv-16	X
3. Travaux	Câble électrique, alimentation de chantier et installation provisoire de toute nature*	Territoire communal	ml/mois	3.4		5,00 €	01-janv-16	X
3. Travaux	Armoiré de comptage, alimentation électrique provisoire de chantier*	Territoire communal	m²/mois	3.5		10,00 €	01-janv-16	X
3. Travaux	Occupation du sol clos du domaine public, travaux du type dépôt de matériel ou matériaux*	Territoire communal	m²/mois	3.6	53,30 €	20,00 €	01-janv-16	X
3. Travaux	Palissades, bardages*	Territoire communal	ml/mois	3.7		15,00 €	01-janv-16	X
4. Urbanisme	Taxe Locale de Publicité Extérieure	Territoire communal	Par m² et par mois	Enseignes d'une superficie de 7 à 12 m²	15,50 €			
4. Urbanisme	Taxe Locale de Publicité Extérieure	Territoire communal	Par m² et par mois	Enseignes d'une superficie de 12 à 50 m²	31,10 €			
4. Urbanisme	Taxe Locale de Publicité Extérieure	Territoire communal	Par m² et par mois	Enseignes d'une superficie supérieur à 50 m²	62,10 €			

VU et ANNEXÉ
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du
24 JUN 2016

Le Maire de Villiers-le-Bel.



```

<?xml version="1.0" encoding="ISO-8859-1" ?>
- <actes:ARActe xsi:schemaLocation="http://www.interieur.gouv.fr/ACTES#v1.1-
  20040216 actesv1_1.xsd" actes:IDActe="095-219506805-20160624-19698-
  DE" actes:DateReception="2016-07-01"
  xmlns:insee="http://xml.insee.fr/schema"
  xmlns:actes="http://www.interieur.gouv.fr/ACTES#v1.1-20040216"
  xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance">
- <actes:ActeRecu actes:Date="2016-06-24" actes:NumeroInterne="19698"
  actes:CodeNatureActe="1">
  <actes:CodeMatiere1 actes:CodeMatiere="9" />
  <actes:CodeMatiere2 actes:CodeMatiere="1" />
  <actes:Objet>Redevances municipales d'occupation du domaine public -
  Exonération pour les entreprises intervenant pour le compte des
  concessionnaires ainsi que pour les associations et institutions à but
  non lucratif</actes:Objet>
  <actes:ClassificationDateVersion>2008-03-
  20</actes:ClassificationDateVersion>
- <actes:Document>
  <actes:NomFichier>095-219506805-20160624-19698-DE-1-
  1_1.pdf</actes:NomFichier>
  </actes:Document>
  <actes:Annexes actes:Nombre="0" />
</actes:ActeRecu>
<actes:ClassificationDateVersionEnCours>2008-03-
  20</actes:ClassificationDateVersionEnCours>
</actes:ARActe>

```